

# Lancement du nouveau Concours d'architecture de l'Académie des beaux-arts

A l'issue d'un processus de réflexion initié en 2020, la section d'architecture présente le nouveau Concours d'architecture de l'Académie des beaux-arts. L'appel à candidature de cette première édition sera publié ce 12 janvier 2023.

# **Une longue histoire**

Concours historique de l'Académie des beaux-arts créé en 1975 par Marc Saltet dans l'esprit du Prix de Rome, le Grand Prix d'Architecture a connu depuis cette date plusieurs cycles inspirés notamment par Michel Folliasson, Claude Parent et Paul Andreu. Entièrement repensé, il distinguera désormais quatre projets représentatifs des nouvelles manières de faire l'architecture aujourd'hui. Ce concours aura lieu tous les deux ans en alternance avec le Grand Prix d'architecture attribué, quant à lui à une personnalité pour l'ensemble de son parcours.

### Inaugurer un dispositif d'émulation pour les architectes

Le nouveau concours mobilise l'histoire et la tradition de l'Académie des beaux-arts et de la section d'architecture – excellence, transmission, union des savoirs – afin de promouvoir des manières contemporaines de faire et de penser l'architecture. Il s'agit de privilégier le processus créatif et de recherche sur le temps long et dans ses multiples formes. Plus que les auteurs, il valorisera les projets en s'ouvrant aux démarches collectives et pluridisciplinaires représentatives d'une génération.

## Valoriser la convergence des savoirs et des disciplines

Le concours présentera une thématique commune à tous les participants. Le thème sera chaque année choisi en lien avec les réflexions portées par les cinq académies. Ce choix permettra aux participants de s'inscrire dans la vie intellectuelle des académies, en se nourrissant des échanges en cours. Cette année, les candidats sont invités à formuler une proposition de recherche sur le thème Écritures, retenu en 2022 comme thème commun de la séance annuelle des cinq académies.

Le concours affirme la vocation de l'architecture à s'ouvrir à des méthodes et des connaissances culturelles, scientifiques et techniques plurielles, en prise avec les enjeux contemporains des révolutions environnementales et numériques. Attentive aux nouvelles pratiques, la section d'architecture valorisera la diversité des approches, le croisement des disciplines et le caractère prospectif des projets.

### Déroulement du concours

Une sélection de quatre projets inédits sera distinguée et accompagnée. Les candidates et candidats présélectionnés seront invités à développer leur projet tout au long de l'année. Les équipes choisies bénéficieront d'une dotation financière ainsi que de l'éventualité d'une résidence en fonction de leur projet. Le développement des projets sera séquencé par des échanges et des rencontres avec les académiciens. A l'issue de l'année, chacune des équipes présentera ses travaux respectifs dans le cadre d'une exposition au Pavillon Comtesse de Caen (Palais de l'Institut de France), accompagnée d'une publication.

# Jury

Le jury sera composé des membres et correspondants de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts et de deux personnalitées qualifiées dont le lauréat du Grand Prix d'architecture de l'année précédente.

La présélection sera réalisée par un comité composé de professionnels de l'architecture nommés par la section.

# Récompenses et dotations

Les quatre équipes finalistes seront reçues sous la Coupole de l'Institut de France lors de la séance solennelle de remise des prix de l'Académie des beaux-arts. Le projet lauréat sera désigné par le jury du Prix dans le cadre de l'exposition. L'équipe lauréate sera désignée « Prix Charles Abella », prix doté de la somme de 20 000 euros. Les trois autres équipes finalistes seront désignées comme « mention », dotées chacune de 5 000 euros.

#### Calendrier 2023

- Lancement du concours et ouverture des candidatures : 12 janvier 2023
- Dépôt des candidatures depuis la plateforme WIIN.io jusqu'au 15 mars 2023
- Présélection par le comité : mars 2023
- Audition et sélection par le jury : avril 2023
- Invitation des équipes finalistes à la séance solennelle de remise des prix de l'Académie : novembre 2023
- Proclamation du projet lauréat et des mentions : décembre 2023
- Exposition des 4 projets finalistes et publication : décembre 2023 janvier 2024



### Prix André et Paul Arfvidson

La section d'architecture a également réfléchi cette année à la refonte du Prix André et Paul Arfvidson de l'Académie des beaux-arts qui sera lancé au premier semestre 2023 en partenariat avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Il distinguera chaque année un projet de transformation d'un bâtiment ou site du XX<sup>e</sup> siècle réalisé à partir de l'an 2000.

Ce prix sera doté chaque année d'un montant de 7000 euros et remis à son lauréat lors de la séance annuelle de l'Académie des beaux-arts.

#### L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque et Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris).

La section d'architecture de l'Académie des beaux-arts est composée de Jacques Rougerie, Aymeric Zublena, Alain Charles Perrot, Dominique Perrault, Jean-Michel Wilmotte, Marc Barani, Bernard Desmoulin, Pierre-Antoine Gatier, Anne Démians (membres) et de Robert Werner, Jean-François Collignon, Frédéric Migayrou, Philippe Trétiack, François Chaslin, Sabine Frommel et Francis Rambert (correspondants).

Comité d'orientation : Emmanuelle Chiappone-Piriou, Benjamin Lafore et Sébastien Martinez-Barat.

Hermine Videau – Directrice du service de la communication et des prix

tél: 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts 23, quai de Conti - 75006 Paris www.academiedesbeauxarts.fr Pauline Teyssier Chargée des relations presse

tél: 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

f @academiebeauxarts

**▼** @AcadBeauxarts

@academiedesbeauxarts